



LA RAISON 91

NOV 2006 n° 23

Bulletin de la fédération départementale de la libre pensée essonnienne

Sommaire :

MOT DU PRÉSIDENT		1-2
LA VIE DE LA FEDERATION	rapport d'activité	2-3
	compléments aux inventaires	4
NOUVELLES BREVES, Une Valls à trois temps. Quand cléricaux et bigots mènent la danse, la République trébuche		5
Déclaration rencontre FNLP et FNEC-FO		6

Mot du président

Tous à Marcoussis le 25 novembre; pour le congrès et les assises

Comme si 500 000 € d'impôts d'Eglise dans l'Essonne ne suffisaient pas, Manuel Valls, chantre de la laïcité « adaptée », zéléateur de l'aménagement de la loi de séparation, ajoute son grain de sel à l'eau bénite où se complaît son alter ego, le maire de Paris (cf place du parvis Notre Dame devenu place J-P II).

Par 32 voix pour, 9 abstentions, une contre, (vote du conseil du 04:/10/06) Evry est mise au diapason de la ville de Paris, elle disposera d'un square Jean Paul II en lieu et place d'une partie de l'actuel Clos de la Cathédrale. Un terrain public comme à Paris.

Le Préfet, saisi immédiatement par nos soins, n'a pas donné suite à notre demande de rappeler les élus au respect de la loi de Séparation.

Evry serait donc marquée par les stigmates de la religiosité, que certains s'évertuent à positiver en parlant de « fait religieux ». Il est vrai qu' à l'instar de la cathédrale, minaret, pagode y poussent comme des petits pains, miracle? Un rationaliste pourrait penser que M Valls y soit pour quelque chose, en préparant le terreau propice aux entorses à la loi de Séparation.

N'en déplaise à Manuel Valls et aux cléricaux masqués ou découverts, Evry a été marquée à sa création par le fait laïque! En témoigne la toponymie des rues, places et square du quartier des Epinettes: place de la Commune, place des fédérés, square E Pottier, rue E Vaillant, rue L André, rue E Varlin etc.

Cette décision doit être annulée! Evry comme Paris doivent rester laïques et républicains.

En congrès, le 25 novembre de 14 à 16 h, nous nous prononcerons sur le rapport d'activité fédéral, nous élirons le nouveau bureau et nous élaborerons les axes de notre intervention pour 2007.

En assises avec tous les laïques présents ou représentés nous ferons le point sur les inventaires laïques, nous discuterons des initiatives à prendre sur le département, de notre représentation aux Etats Généraux du 09/12 à Paris Bourse du Travail.

Un dernier effort pour compléter les inventaires laïques, rendez vous le 25 novembre l'après midi à Marcoussis.

Une précision, l'assemblée se tiendra à Marcoussis Maison des associations, salle verte, allée des acacias, proche de la mairie.

L.C.

La vie de la fédération

LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DU 26/11/05 AU 25/11/06

Rappelons les objectifs que nous nous étions fixés à l'AG départementale d'Epinais:

- 1 contribuer au succès de la manifestation nationale du 10 décembre
- 2 aider le « tissu » laïque local à résister aux ingérences cléricales
- 3 diffuser la lettre ouverte à M Valls
- 4 constituer des regroupements de la LP à l'image de Saclay
- 5 participer à l'étude de la question à débattre du congrès
- 6 prévoir un colloque à l'IUFM d'Etiolles
- 7 organiser le banquet traditionnel de Février
- 8 transférer le siège social
- 9 élaborer un budget prévisionnel

1 Plus de 120 laïques de l'Essonne ont défilé derrière la banderole « point de République sans laïcité, point de laïcité sans Séparation des Eglises et de l'Etat » Trois cars ont été affrétés et leur financement assuré grâce aux contributions de la fédération départementale de la LP, de UD-FO, de la Fédération du PT, d'individuels dans le cadre du Comité de liaison de l'Appel aux laïques. Notre amie Danièle Dugelay dans un courrier à la LDH (cf raison91-20) a souligné, à juste titre, qu'il n'y avait pas eu instrumentalisation: « nous n'avons pas décompté qui du PT, qui du MRC, qui du PRG, qui du PS, qui du PC, qui du Grand Orient, qui de la LDH.....Nous avons conjugué nos efforts au coude à coude.

2 Contre les ingérences cléricales:

lettre ouverte datée du 26/11/05, à M Valls, le député-maire d'Évry et ardent propagandiste d'une laïcité « adaptée », d'une loi de Séparation « aménagée » a été diffusée en masse à Évry et à Ris Oran gis qui fut suivie d'un échange de courrier Valls du 06/12/05, réponse du 26/01/06. C'est sa conception de la laïcité « adaptée » qui le conduira à faire adopter une délibération changeant le nom du clos de la cathédrale en celui de Jean Paul II. La fédération est intervenue auprès du Préfet pour lui demander de rappeler les élus au respect de la loi de Séparation. Démarche vaine, la délibération a été publiée.

Intervention de la fédération et tenue d'une table de presse lors des débats de la Journée laïcité du 03/12/05 à Ris Oran gis.

Lettre à M Dubost -évêque d'Evry- au sujet du financement de la cathédrale (24/01/06). Réponse du vicaire général placée sous le signe du respect de la liberté des cultes, vue étriquée de la loi de 1905 alors que nous nous étions placés dans le cadre du respect de la liberté de conscience et de la séparation.

Communiqué de la fédération en date du 11/09/06, publié dans le bulletin 22, tiré à 500 exemplaires. Il a été adressé aux organisations et associations suivantes:

LDH, Ligue de l'Enseignement
UD CGT, UD FO,FSU
PS, PC, PT, MRG; PRG
ARAC, ADMD

Union des Athées

Toutes sont conviées à participer aux assises laïques qui suivront notre congrès fédéral.. Nous avons reçu des réponses à notre invitation de: LDH, Ligue de l'enseignement, de l'ARAC, de P Auterive (maire de la Ferté), de J Estivill (conseiller de Savigny)

Nos amis de Saclay ont poursuivi leurs interventions (inventaires laïques à Saclay, Igny, Les Ulis, tenue d'un stand à la fête des associations, démarches contre l'affichage des horaires des messes sur des croix disposées aux entrées de la ville¹, demande de mise à disposition de salle pour obsèques civiles)

Nos amis de Ballancourt, Brunoy, Evry, Savigny, Massy, Bretigny, St Geneviève, Morigny, Boissy, Orsay, Champcueil ont contribué à l'établissement des inventaires..

Après entrevue avec M le directeur de l'IUFM, un accord a été trouvé pour la présence une fois par an de la LP à la cafétéria et pour la mise à disposition, payante,d'une salle de conférence.

En conclusion, pas encore de regroupements constitués, certes, mais la LP nous semble sur le département être de nouveau reconnue comme une référence pour les laïques.

7- le banquet annuel fut animé par M Eliard sur le thème « instruction publique ou éducation nationale » - une mise en perspective historique en rapport avec la question à l'étude du Congrès. Ce débat fut initié pendant la révolution entre les tenants de l'instruction publique -représentés par Condorcet et ceux de d'une Education nationale représentés par le Pelletier.

8- les opérations de passation ont duré plus longtemps que souhaité. Le siège social de la fédération est chez F Rousseau. Le compte CCP a été transféré, il y a un nouveau contrat d'assurance.

Ces opérations administratives ont compliqué l'acheminement des cotisations, l'envoi des cartes.

9- F. Rousseau présentera un état financier et un budget prévisionnel.

Compléments:

Le bureau considère que les délégués au Congrès, I Lavignolle et L Couturier, ont voté selon les mandats dont ils étaient porteurs.

Le bulletin: On a publié 23 bulletins en 6 ans pour un nombre de pages compris entre 16 et 30 par an. Pour stabiliser la publication à cinq numéros (30 pages/an) Il faudrait disposer d'un fonds d'articles et d'illustrations; ce qui n'est pas le cas, alors à vos plumes!. Il nous manque les adresses email de nombreux adhérents pour l'acheminement électronique du bulletin au format pdf. Dès que vous lisez ces lignes, faites coucou à picaud.alan@club-internet.fr qui mettra à jour ses fichiers. Communiquez aussi les adresses e-mail de sympathisants, ou d'organisations amies, qui souhaiteraient recevoir le bulletin; ce sont des dispositions qui accroissent la diffusion de *la Raison91*, qui n'est pas envisagée comme un simple bulletin intérieur

proposition d 'ordre du jour

1- compléments et vote du rapport d'activité.

2- rapport financier et proposition de budget pour 2007

3- axes et agenda pour 2007

4 élection du bureau départemental.

INVENTAIRES LAIQUES (suite)

Savigny: l'école du Sacré Coeur reçoit une subvention communale. En 2002, 11430 € pour 53 enfants. L'application de la loi du 13/08/04 -art 89- entrainerait une charge nouvelle de 392 € par enfant scolarisé dans une école privée hors de la commune.

Ste Geneviève Délibération du 29/06/06 pour l'abrogation de la circulaire ministérielle du 02/12/05 qui précise les modalités d'application de la loi du 13/08/04 -art 89

¹ Titre V article 28 de la loi du 09/12/1905.

"Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que se soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépultures dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que dans des musées ou expositions." Les croix celtiques, latines, grecques tombent ipso facto sous les coups de la loi.

St Michel sur Orge Délibération du 23/06/06 qui s'oppose à l'obligation de financer des écoles privées sous contrat situées sur d'autres communes.

Les Ulis Le Secours catholique est subventionné de 3110 €; les Eclaireurs unionistes de 100 €, demande en cours pour les guides et scouts de France

Evry Dénomination du square Jean-Paul II: la fourniture et la pose des plaques seront à la charge de la commune (délibération 2006.10.04.01)

Champcueil Le maire contacté par un ami libre penseur, lui a déclaré que la loi du 13/08/04 avait provoqué une levée de boucliers à Champcueil et si un cas se présentait, il refuserait de payer.

St Germain lès Arpajon Le conseil municipal du 29/06 denonce l'article 89 et sa circulaire d'application. Il demande la modification de cet article ou son abrogation. afin que disparaisse le privilège sans précédent consenti aux écoles privées, décide dans l'immédiat de suspendre la mise en oeuvre de la circulaire de décembre 2005. (19 pour, 6 contre)
Les inventaires continuent.

Nouvelles brèves

une valls à trois temps: quand cléricaux et bigots mènent la danse, la République trébuche.

Qu' y a-t-il de commun entre B Delanoe, M Valls et P Auselin, maire de Ploermel, un Landerneau morbihanais ?

A priori rien, les uns émargent au PS, l'autre à l'UMP. Et bien si; nos trois compères partagent la même dévotion pour le défunt pape Jean Paul II. Dans *le Canard enchaîné* du 18/10/06, on apprend que P Auselin s'est mis en tête d'ériger, non pas une vespasienne monumentale pour les chiens de ses administrés, mais une statue imposante (9,3 m)² à la gloire de Popol II. Ce journal précise que la statue est fondue gratuitement par un sculpteur russe mais que le socle, vespasien, reste à la charge de la commune (100 000 € tout de même).

Le papiste Auselin a justifié ce choix en déclarant « le peuple breton aime le pape » Une affirmation peu étayée si l'on considère la déchristianisation rapide de la Bretagne dans les dernières décennies, même si le département du Morbihan fait figure d'arriéré dans ce progrès social qu'est la désuétude de la pratique religieuse.(Expression du cléricalisme, 63 communes du Morbihan ne disposent pas d'école laïque)

Naturellement, l'opposition laïque, libre penseuse selon Auselin, crie au loup. L'affaire pourrait prendre de l'ampleur. Cf <http://vigilance-laique.over-blog.com/>

Le témoignage d'un habitant de Ploermel qui ne se reconnaît pas dans le peuple breton aimant le pape est visible sur le site Union des athées <http://atunion.free.fr>

A.P.

Rappel de cotisations 2006. Les retardataires sont invités à adresser cotisations et abonnements à la Raison à F Rousseau, 3, place d'Allemagne, 91300 Massy. Chèque à l'ordre LP91.

La Libre Pensée sur France Culture

Le deuxième dimanche de chaque mois de 9h35 à 10h.

² Les sites divergent sur la hauteur de 7 à 9,3 m

Pour décembre: Socialisme et Libre Pensée.
Pour janvier : La Libre Pensée et le Planning familial
Pour février : l'URSS et la laïcité
Pour mars : Science et foi.

Notez les causeries de l'IRELP, 10 rue des fossés St Jacques 75005 Paris:
lundi 18 décembre à 18 h: La Social Démocratie allemande et la laïcité
lundi 15 janvier à 18 h Exemple de travail sur les archives locales: l'essonne
lundi 12 février à 18 h Autour de St Thomas et St Augustin

Le Secours catholique vu par lui-même.

Carolina Llano; dominicaine, responsable diocésaine de l'équipe d'aumônerie du Secours catholique déclare dans *Corbinia* d'octobre 2006 (mensuel de l'évêché d'Évry).

Avec une équipe qui m'accompagne depuis quatre ans, nous avons comme mission à la délégation de l'Essonne d'écouter la parole de Dieu et la parole des pauvres pour donner plus de sens à notre vie et à notre action. Nous donnons la priorité à la parole de Dieu
Voilà qui remet les choses au point.



Déclaration commune
de la Fédération Nationale de la Libre Pensée (FNLP)
et de la Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de
la Formation Professionnelle
Force Ouvrière (FNEC FP-FO).

La défense de la laïcité reste d'actualité !

La FNECFP- FO et la FNLP constatent que l'article 89 de loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, dénoncé par l'association des Maires de France, entérine les accords Lang/Cloupet de 1992 et aggrave les fuites de fonds publics vers l'enseignement privé en imposant aux communes de nouvelles charges financières, au mépris du principe républicain qui veut que les fonds publics n'aillent qu'à la seule Ecole publique.

Pour la FNLP et la FNEC FP-FO, cette mesure est d'autant plus scandaleuse que le gouvernement actuel, dans la continuité de ses prédécesseurs, ne cesse, au nom de la réduction des dépenses publiques imposées par l'Union européenne, de supprimer des classes et des postes dans l'Enseignement public. Ainsi, entre 1981 et 2000, 11 948 écoles communales publiques ont été fermées et 5833 communes ont perdu leur école communale.

Informées du refus croissant de nombreuses municipalités de subir les conséquences de cet article qui leur impose de financer les élèves des écoles privées scolarisés dans les communes voisines, la FNEC FP-FO et la FNLP demandent l'abrogation de cet article (et de la circulaire d'application du 2 décembre 2005) et soutiennent pleinement les municipalités qui refusent d'appliquer ces dispositions transformant une créance privée en dépense obligatoire inscrite au budget des communes.

Par ailleurs, au moment où différentes propositions de lois et de rapports tendent à donner une place institutionnelle aux religions par le biais d'un financement public et par l'extension du concordat en Alsace Moselle, la FNLP et la FNEC FP-FO réaffirment leur attachement profond à la loi du 9 décembre 1905, dite de séparation des Eglises et de l'Etat, des Eglises et de l'Ecole publique.

Enfin, la FNEC FP-FO et la FNLP conviennent de se tenir informées régulièrement de l'évolution de la situation et encouragent leurs structures respectives à agir de concert, chaque fois que possible, pour défendre la laïcité partout où elle est menacée.

Paris le 6 novembre 2006